

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ - EDF / PROJET EPR2

DESCRIPTIF DU MARCHÉ :

PY7201 : Travaux de VRD – Phase chantier

DONNEUR D'ORDRE :  EDF

NATURE DE LA PRESTATION :

Travaux e Voiries et Réseaux Divers pour la phase chantier du projet EPR 2 couvrant les activités de voiries, pose de réseaux humides et secs ainsi que de la viabilisation de zones chantier

DESCRIPTIFS DES TRAVAUX À RÉALISER :

Le contrat PY7201 assure les travaux de VRD en autres :

- > Voiries, cheminement piétons : 15km dont 5,5km de voiries Lourdes : Couches, enrobés et système d'éclairage
- > Fourniture, pose et raccordement des réseaux humides dont un réseau pluvial EIP-S (4 à 5km)
- > Fourniture et pose des réservations GC pour les réseaux secs
- > La viabilisation de zone chantier 20ha : compactage/Zone parking/Raccordement réseaux/Dalles GC pour installation Modulaires & Ateliers de Pré-montage

INFORMATIONS DIVERSES :

Les intervenants devront suivre un parcours de formation / information pour accéder au chantier.

Certification MASE

Certification SGAQ Projet EPR 2 pour le réseau EIP-S

CONTACTS :

Acheteur :

Gilles.leon@edf.fr

Prescripteur :

Stephane.raget@edf.fr

POINTS PARTICULIERS :

La prestation présente deux activités principales :

> VRD classiques répondant aux besoins du chantier

> Réseau pluvial SEO classé EIP-S

Autant la première activité ne nécessite pas une qualification UTO pour le soumissionnaire, autant celle associée au réseau SEO-EIP-S requière une certification liée à la SGAQ EPR 2 (Nouveau Nucléaire). Le titulaire est libre de constituer un groupement solidaire. Une sous-traitance de niveau 1 peut se faire pour les activités de VRD dits « classiques ».

Une expérience de chantier similaire de taille significative en milieu industriel est exigée.

Le titulaire doit démontrer l'efficacité de son organisation QSE (certification ISO ou équivalent) qu'il souhaite mettre en œuvre dans le pilotage de la prestation.

Les travaux se dérouleront dans des zones à fortes coactivités. La prestation sera intégrée dans le PGC chantier, avec toutes les obligations associées aux exigences du « décret 94 »

PROGRAMMATION :

- Publication d'un avis au Journal Officiel de l'Union Européenne : semaine mars/2023
- Lancement de l'appel d'offres : à partir du juin 2023
- Signature du marché : décembre 2024
- Durée du marché : 4 ans + 4 années optionnelles

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant la réalisation ou non des projets EPR2 du programme, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la réalisation des projets si la décision de réaliser le ou les projets est prise. Il doit permettre à la fois

aux candidats d'EDF de proposer des solutions innovantes dans le cadre de certains bâtiments